

# maintenant !

- Extrait du registre des délibérations  
Commission « Solidarité, santé et petite enfance »

Conseil municipal du 26 septembre 2016  
Séance du 9 septembre 2016

## 14 Journée mondiale du refus de la misère

Étaient présents les membres inscrits au tableau :

- Le Maire :

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

- Maires-adjointes & Maires-adjoints :

Mme CAPON, MM CABARET, LEMAIRE, BOUADDI, Mme CARLIER, M. BELMHAND, Mmes FOURRIER-CESBRON, LAMBRE.

- Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme DUHIN, MM ASSAMTI, N'DIAYE, DEME, AKABLI, LELONG, Mmes FAZAL, SAVAS, LEHNER, MM BOUKHACHBA, MONTES, Mme MAUPIN, M. FRÉMINE, Mme M'BAYE-DIAO, M. RIFI SAIDI, Mme SOKOLONSKI, M. SERTAIN, Mme DUCHATELLE, M. FACCHINI, Mme STAMMINGER, M. NATANSON.

Étaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

- Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme GUENDOUZE

Pouvoir à :

M. CABARET

Mme JAJAN

Pouvoir à :

M. BOUADDI

M. ABBADI

Pouvoir à :

Mme FOURRIER-CESBRON

M. ATAKAYA

Pouvoir à :

M. AKABLI

Mme MOUSSATEN

Pouvoir à :

Mme CAPON

Mme BARBETTE

Pouvoir à :

M. ASSAMTI

Mme MEHADJI

Pouvoir à :

M. BOUKHACHBA

M. BOULAHMANE

Pouvoir à :

M. RIFI SAIDI

- Conseillères municipales & conseillers municipaux :

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal :	39
- Nombre de conseillers en exercice :	39
- Nombre de conseillers absents non représentés :	1
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés :	38

- Rapport de présentation :

Madame Nicole CAPON, maire-adjointe, expose :

A l'initiative du Mouvement A.T.D. Quart-Monde France depuis 1987, le 17 octobre a été déclaré « Journée Mondiale du Refus de la Misère ».

« Là où des hommes sont condamnés à vivre dans la misère, les Droits de l'Homme sont violés. S'unir pour les faire respecter est un devoir sacré ». Cette phrase de Joseph Wresinski, gravée sur le Parvis des Libertés et des Droits de l'Homme au Trocadéro à Paris, donne le sens de la Journée Mondiale du Refus de la Misère.

Cette journée, officiellement reconnue par les Nations Unies depuis 1992, est :

- > une journée au cours de laquelle les personnes vivant dans la pauvreté s'expriment prioritairement,
- > une journée de rassemblement de tous ceux qui, du simple citoyen au plus responsable, sont appelés à s'engager avec celles-ci.

C'est ainsi l'occasion pour tous ceux qui combattent au quotidien les injustices et qui s'engagent contre l'exclusion de se mobiliser à travers un vaste courant international.

# maintenant !

En 2016, une action de sensibilisation est proposée à la Maison Creilloise des Associations sur les thèmes retenus cette année :

- « Réaliser des droits de l'homme pour tous », au plan international,
- « Cullivons nos liens, partageons nos cultures », au plan national.

Il s'agira de mixer les publics (écoliers, personnes âgées, personnes en précarité, agents municipaux et du CCAS...) pour proposer une après-midi festive et porteuse d'espoir (chants, poésies et comptines, country, sketches...).

Il est aujourd'hui proposé au conseil municipal de souligner son soutien à cette démarche en adoptant une délibération formalisant ainsi sa volonté de s'associer à cette journée mondiale du refus de la misère.

Vous êtes appelés à voter.

Envoyé en préfecture le 03/10/2016  
10/2016  
Af  
ID: 000 210001143 0160926-D 01003014

# maintenant !

■ Le conseil municipal,  
Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,  
Vu l'avis de la commission « Solidarité, santé et petite enfance » en date du 9 septembre 2016,  
Considérant l'importance, pour la Ville de Creil, de s'associer à cette journée mondiale du refus de la misère,  
Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :  
Votants : 38 Pour : 38 Contre : 0 Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :  
Article unique : de marquer sa volonté de s'associer à cette journée mondiale du refus de la misère.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : 28 SEP. 2016  
Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :  
Jean-Claude VILLEMMAIN

DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE  
après dépôt en sous-préfecture le 03.10.16  
et publication ou notification le 03.10.16...  
affiché le 28.09.16.....  
CREIL, le 03.10.2016.....

  
Maire de Creil  
Conseiller Départemental de l'Oise  


Pour le Maire et par délégation  
Le Directeur Général des Services Techniques  
Jacques VILMONT



Envoyé en préfecture le 03/10/2016

Reçu en préfecture le 03/10/2016

Affiché le

The logo for SLO (Service de Liaison Opérationnelle) is displayed in blue, consisting of the letters 'SLO' in a bold, sans-serif font.

ID : 060-216001743-20160926-DLRG161003014-DE